RANCE ENVIRONNEMENT

ENSEMBLE, SAUVONS L'ESTUAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Rance Environnement s'est tenue le 9 février 2019 à la salle des fêtes de Pleudihen-sur-Rance, devant une assemblée nombreuse et attentive, parmi laquelle on remarquait la présence de M. Michel VASPART, Sénateur des Côtes-d'Armor.

En 2018 l'activité de l'association a été soutenue, et s'est déroulée selon les axes suivants :

Information des riverains et des adhérents, sur nos différentes actions vis à vis des enjeux environnementaux propres à l'estuaire :

➔ Participation à de nombreuses fêtes estivales dans les communes des bords de Rance avec, chaque fois, tenue d'un stand d'information, qui nous a permis de dialoguer très directement avec le public ;

➔ Deux réunions d'information dédiées aux adhérents, l'une à Saint-Suliac, l'autre au Minihic-sur-Rance ;

➔ Information par voie médiatique : Presse, télévision, bulletins municipaux, Facebook, …

Trois sessions de formations dispensées à des étudiants (AgroParis Tech, Université de Tours), des lycéens (Lycée Technique et Pro Agricole de Caulnes) et des collégiens (Dol-de-Bretagne, Saint-Servan, ..) et des écoliers, à l'occasion des opérations de nettoyage des grèves.

Trois **manifestations** :

➔ Le 23 mai à l'occasion des journées de l'Estran organisées par EDF, pour dénoncer le ''grennwashing'' de la communication délivrée par EDF ;

➔ Le 8 juin, lors de la Journée Mondiale des Océans, nous avons participé au ''nettoyage'' des grèves à la Ville Ger à Pleudihen, et à Saint Suliac ;

➔ le 22 septembre pour demander un démarrage effectif du plan quinquennal :
700 personnes ont répondu à l'appel, 17 communes représentées par leurs élus, présence de parlementaires. Cinq médias ont couvert l'événement (presse écrite et TV), dont le Pays Malouin qui a mis la manifestation à sa une, offrant à la manifestation un retentissement exceptionnel.

Participation aux programmes et opérations en cours :

➔ Projet de rehausse des niveaux par EDF pour les besoins de productivité de l'Usine Marémotrice de la Rance (UMR) et leur conséquences sur les milieux naturels classés Natura 2000, notamment ;

➔ *''Programme expérimental de gestion sédimentaire de l'estuaire de la Rance''* : il s'agit du plan quinquennal préconisé par l'État dans le rapport de la mission interministérielle de mai 2017, obtenu grâce à notre action.

Nous participons au Comité de Pilotage (COPIL), co-présidé par Madame le Préfet de Région et par Président du Conseil Régional, et au suivi de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, confiée à l'EPTB* Rance Frémur, qui vise à extraire 250 000 m3 de sédiments en 5 ans, en expérimentant les processus d'extraction, de stockage et d'utilisation qui pourront être appliqués au **plan pérenne** de restitution et de préservation, au terme de la concession d'EDF, des qualités marines que l'estuaire est indiscutablement en train de perdre.

➔ Nombreux **échanges avec les autorités et acteurs** concernés par les problématiques de l'estuaire : Ministère de la transition écologique et solidaire, Préfecture, Sous-préfectures, EDF, Usine Marémotrice, Conseil Scientifique du Plan Expérimental, Commission Estuaire, Collectif des maires, associations partenaires (FAUR, COEUR Émeraude, Eau & Rivières de Bretagne, …).

Actions de terrain :

➔ Opérations de ramassage de déchets sur les grèves ;

➔ Vérifications, avec la Compagnie Corsaire, des travaux de dragage du chenal menés par EDF au Lyvet, pour garantir l'accès à l'écluse du Châtelier et au port de Dinan.

Adhésions :

Fin 2018 le nombre d'adhérents s'élevait à 625, en progression de 14,5 % par rapport à 2017. L'importance de cette participation, en croissance constante, est cruciale pour valider nos actions, notre rôle de veilleur, lanceur d'alertes, et nous faire reconnaître comme force de propositions.

L'activité 2019 sera poursuivie selon les mêmes axes avec un renforcement de nos actions de communication vers nos adhérents et vers le grand public, les jeunes en particulier.

Une attention particulière est portée au *Plan expérimental* ; de son bon déroulement dépendra l'organisation éventuelle d'une manifestation dans l'esprit de celle du 22 septembre dernier.

(*Etablissement Public Territorial de Bassin Rance - Frémur)

Élection :

Les Rapports moraux et financiers de l'association ayant été approuvés par l'Assemblée, quitus a été donné aux administrateurs sortants et il a été procédé à l'élection du nouveau Conseil d'Administration :

Ont été élus administrateurs :

M.Daniel AILLET,
Mme Danièle DARDY,
M. Michel DARDY,
M.Luc DELAHAIE,
Mme Sophie DUQUENNE-PAYNE,
M.Guillaume JALLOT,
M.Patrick JAMIN,
M.Godefroy JORDAN,
M.Jean-Loup MARTIN,
M.Jean-François MORDREL,
Mme Évelyne PICAUD,
M.Marc WIEDENHOFF,

Constitution du Bureau :

M.Michel DARDY a démissionné de son poste d'administrateur par lettre datée du 16 février 2019.

Le Conseil d'Administration a pris acte de sa décision et a constitué son Bureau, le 9 mars 2019, comme suit :

Président : M. Jean-François MORDREL

Vice-présidents : M. Luc DELAHAIE, Mme Sophie DUQUENNE-PAYNE, M.Patrick JAMIN

Secrétaire : M.Guillaume JALLOT

Trésorier : M.Daniel AILLET

Vice-trésorière, Trésorière-adjointe : Mme Évelyne PICAUD